



OJEN | ROEJ

ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK
RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE

Update

AUTOMNE / HIVER 2005

Une société civile qui passe par l'éducation et le dialogue.

À l'intérieur de ce numéro :

Mot de bienvenue du juge en chef de l'Ontario	3
Le Conseil d'administration du ROEJ souhaite la bienvenue à sa nouvelle directrice générale	4
L'enquête Ipperwash au profit de l'éducation juridique	5
<i>Champions for Youth</i> en plein essor dans les Kawarthas	6
Le Prix inaugural des juges en chef	7
Portrait d'un bénévole : Douglas G. Taylor	7
Éloges des enseignants et enseignantes envers le cours d'été en droit d'Ottawa	8
Le ROEJ, le MPG et le TDSB dans les écoles	9
Une ressource revue et améliorée d'éducation sur la citoyenneté – <i>Valeurs du système de justice</i>	10
La fête pour une affiche de Hamilton	10
Éducation juridique et Société du logement communautaire de Toronto	11
Des nouvelles des partenaires du Réseau	12
Journée du droit 2006	13
L'AJEFO en tournée de procès simulés	13
<i>This is Wonderland</i> introduit le tribunal de la santé mentale dans nos foyers	14
Babillard	15
Survol des récents événements et des activités à venir	15
Liens intéressants	15

Bureau des juges de paix : Pierre angulaire de notre système de justice



Madame la juge Karin Dresher et la greffière Amerah Nketiah à la Cour des accidents de véhicules automobiles.

Nous n'entendons pas parler souvent de l'important travail accompli par les juges de paix, et pourtant ils président la majorité des causes qui sont portées à la Cour de justice de l'Ontario. Leur travail fait d'eux des membres extrêmement occupés et qui voyagent beaucoup pour nos tribunaux.

Le bureau du juge de paix a été formalisé en Angleterre en 1361 par la promulgation de la loi sur les juges de paix. À ce moment, le rôle du juge de paix était de représenter des comités pour garder la paix dans les comtés. Le rôle des juges de paix a beaucoup évolué au cours des derniers siècles.

Au Canada, les provinces ont reçu l'autorité de nommer des juges de paix et de réglementer la magistrature lorsque les pouvoirs provinciaux ont été établis à la Confédération. Les juges de paix en Ontario traitent des infractions provinciales,

y compris les entrées non autorisées, les infractions au *Code de la route*, aux règlements de stationnement et à la *Loi sur la protection des locataires*, à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et à la *Loi sur les permis d'alcool*. Ils traitent aussi de la plupart des affaires criminelles avant procès, comme les séances de libération sous caution et la détention provisoire des accusés.

Les juges de paix font prêter serment, étudient et émettent des mandats de perquisition et des mandats d'amener un enfant.

Les juges de paix en Ontario sont nommés par le procureur général et sont appelés « Monsieur le juge ou Madame la juge ». On peut les reconnaître dans les tribunaux

« C'est souvent à la cour des juges de paix que le grand public aborde l'appareil judiciaire pour la première fois. »

Madame la juge Karin Dresher

par leur écharpe verte, plutôt que rouge, comme celle portée par les juges de la Cour de l'Ontario et de la Cour supérieure de l'Ontario.

Les horaires de travail des juges de paix ne sont pas ordinaires. Certains tribunaux ouvrent les fins de semaine ainsi que la semaine. À Toronto, les juges de paix président aussi les séances de soir. Les juges de paix travaillent en rotation et siègent à divers tribunaux et président des audiences différentes au cours d'une semaine ou d'un mois. À Toronto, il y a environ huit séances de libération sous caution par jour, alors les juges de paix ne traitent ces séances qu'une semaine à la fois. En dehors de Toronto, les

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

juges de paix travaillent sur un circuit et doivent se déplacer pour aller présider des audiences dans différentes villes sur les affaires du jour. Par exemple, Madame la juge Joanne Rogers siège la plupart du temps à Sarnia, mais elle se déplace aussi pour accomplir ses tâches judiciaires dans de petites villes du sud-ouest de l'Ontario.

De nombreux juges de paix participent activement à des comités locaux d'éducation juridique et à des tournois de procès simulés. Madame la juge Karin Drescher siège au comité d'éducation juridique régional de Toronto. Elle dit que la cour des juges de paix diffère beaucoup des autres :

« Très peu de gens dans la société auront besoin de comparaître devant un juge; cela peut être une expérience unique. La plupart des défendeurs sont représentés par un avocat et chacun comprend généralement le langage et la procédure. La plupart des gens qui comparaissent devant un juge de paix ne sont pas représentés et ne comprennent pas la procédure du tout. La plupart n'ont jamais mis les pieds dans une salle d'audience ou ne parlent pas une de nos langues officielles. Nos tribunaux sont extrêmement occupés et les affaires se déroulent très vite, ce qui ajoute à la confusion. C'est souvent à la cour des juges de paix que le grand public aborde

l'appareil judiciaire pour la première fois. »

Les juges de paix sont issus de toutes les couches de la société. Traditionnellement, ils ne sont pas avocats. Leurs antécédents et leur expérience tendent plutôt à être très diversifiés et représentants des communautés qu'ils servent.

La juge de paix Drescher était auparavant agente d'application de la loi pour le bureau des obligations familiales et enquêtrice pour le ministère du Travail. Elle a aussi un diplôme en arts dramatiques et en anglais.

Monsieur le juge Andrew Clark, juge de paix principal et conseiller pour l'Ontario, est l'un des 30 juges de paix en Ontario qui sont avocats. Les avocats forment actuellement environ 10 pour cent de toutes les nominations. Le juge de paix Clark a reçu sa formation en droit international et comparatif et a acquis une maîtrise en droit au cours de sa carrière. En plus d'être avocat, il a aussi une expérience variée, caractéristique des membres de cette cour.

La juge de paix Rogers a été nommée à la cour par le biais du programme de juges de paix autochtones (voir la colonne ci-contre pour de plus amples

(suite à la page 4)



Les juges de paix autochtones arborant leurs chemises traditionnelles.

PROGRAMME DES JUGES DE PAIX AUTOCHTONES DE L'ONTARIO

Le programme des juges de paix autochtones de l'Ontario, créé en 1984, est un effort conjoint du bureau du juge en chef et du ministère du Procureur général de l'Ontario (MPG) pour recruter, former, nommer et appuyer les preneurs de décisions judiciaires autochtones. Actuellement, il y a 21 juges de paix autochtones en Ontario – 15 à temps plein et 6 à temps partiel.

Monsieur le juge Richard Le Sarge, juge de paix autochtone principal, a exprimé des inquiétudes concernant l'avenir du programme. Le nombre de juges de paix autochtones a décliné, surtout en raison des retraites. En 2003, le MPG a généreusement offert un financement non renouvelable pour un projet d'éducation juridique autochtone. Ce projet a formé neuf candidats autochtones hautement qualifiés, compétents et respectés qui ont été recommandés au début de 2004 au procureur général pour des nominations comme juges de paix. Un de ces candidats a été nommé comme juge de paix. Cette nomination n'a cependant pas comblé la diminution par attrition du programme des juges de paix autochtones.

*Monsieur le juge Richard Le Sarge
Juge de paix autochtone principal*

*Stan Jolly
Ancien conseiller principal des
politiques et programmes du MPG
(maintenant à la retraite)*

Mot de bienvenue du juge en chef de l'Ontario



L'honorable R. Roy McMurtry, juge en chef de l'Ontario

En tant que président du Réseau et au nom des juges en chef Smith et Lennox, j'ai le privilège de vous présenter ce quatrième numéro du bulletin *Update*, le bulletin du Réseau ontarien d'éducation juridique.

L'été dernier a été très actif pour le ROEJ si l'on considère la réussite des nouveaux projets, une grande participation aux cours d'été et un bon nombre de changements au sein de l'organisation.

Nous sommes attristés que Taivi Lobu, notre première directrice générale, ait laissé le ROEJ, et nous lui souhaitons bien du succès dans ses projets futurs. Taivi nous a donné un leadership solide au cours des quatre dernières années, où elle a transformé le ROEJ en une organisation très efficace et importante en Ontario.

La nouvelle directrice générale, Sarah McCoubrey, une avocate, apporte à son nouvel emploi une expérience communautaire précieuse et un fort engagement envers l'éducation juridique publique.

Je suis également heureux d'annoncer que le capitaine Douglas G. Taylor a

été choisi parmi plusieurs candidats et candidates pour recevoir le Prix inaugural des juges en chef. Ce Prix reconnaît sa contribution exceptionnelle à l'éducation juridique publique. Le capitaine Taylor a joué un rôle important dans le succès de notre programme *Salle de classe et salle d'audience* à Toronto. Jusqu'à sa retraite, le capitaine Taylor était un visage familier pour des milliers d'enfants des écoles de l'Ontario qui visitaient les salles d'audience du palais de justice de l'avenue University et d'Osgoode Hall. Les juges en chef Smith, Lennox et moi-même avons présenté le Prix à Doug lors d'une réunion du ROEJ en octobre.

C'était aussi un été chargé avec les programmes pilotes organisés par le ROEJ dans le cadre de ses initiatives financées par Trillium. Le ROEJ a livré un programme d'éducation juridique en trois volets, pour les jeunes à risque des programmes d'été de la Société du logement communautaire de Toronto en août. Ce programme comprenait un atelier d'introduction à la justice, une visite dans le cadre de *Salle d'audience et salle de classe*, et a culminé dans un procès simulé tenu au vieil hôtel de ville de Toronto. Ce n'est qu'un des projets du ROEJ qui offre de l'éducation juridique aux communautés les plus aliénées de l'appareil judiciaire. Les jeunes participants ont aimé le programme et les bénévoles du secteur de la justice ont aussi trouvé positive l'expérience de travailler avec des résidents de chaque quartier. Tous ceux qui ont participé ont hâte au prochain programme. Pour plus de renseignements sur le travail avec Trillium du ROEJ, visitez la page 11.

Les enseignants et enseignantes qui ont participé aux cours de droit de cet été ont reçu les premières copies de

l'édition 2005 du document du ROEJ intitulé *Valeurs du système de justice*, une ressource en éducation sur la citoyenneté de 10^e année qui a été récemment mise à jour pour coïncider avec les changements au curriculum dans les études canadiennes et internationales. On les a présentés avec des copies DVD d'*Essayez de juger*, une nouvelle ressource interactive de salle de classe produite par l'Association canadienne des juges des cours supérieures. Ces cours, facilités par une armée de bénévoles déterminés, continuent d'être une grande occasion de perfectionnement professionnel pour les enseignants et enseignantes des écoles secondaires.

Enfin, j'aimerais féliciter les organisateurs de la Journée du droit de Kenora à Windsor et de plusieurs autres communautés pour une Journée 2005 remplie d'activités les plus réussies jusqu'à maintenant. Le troisième Grand Débat annuel du ROEJ a aussi pris une grande place dans ces célébrations d'une semaine.

Avec le site web du ROEJ, *Update* est le visage public du Réseau ontarien d'éducation juridique et vise à mettre en évidence les diverses activités coordonnées ou commanditées par le ROEJ qui visent à mieux faire connaître au public l'appareil judiciaire du Canada. Je vous encourage à visiter le site web du ROEJ à www.ojen.ca pour obtenir d'autres informations sur les divers programmes et initiatives qui existent dans votre communauté. Je suis sûr que ce tout dernier numéro de *Update* vous plaira, et j'espère que vous trouverez l'inspiration pour monter des projets d'éducation juridique dans votre communauté.

**L'honorable R. Roy McMurtry,
juge en chef de l'Ontario**

Le Conseil d'administration du ROEJ souhaite la bienvenue à sa nouvelle directrice générale

Le Conseil d'administration est heureux d'annoncer la nomination de la nouvelle directrice générale du Réseau ontarien d'éducation juridique. Sarah McCoubrey s'est jointe au ROEJ à la fin de septembre 2005.

Sarah possède plus de dix ans d'expérience dans divers rôles, au sein d'organisations qui s'adressent aux jeunes et qui visent le système d'éducation. Elle a agi comme employée, comme bénévole et comme membre de conseils d'administration d'organismes sans but lucratif où elle a élaboré ou mis en œuvre des programmes pour élèves, pour des groupes autochtones et pour des jeunes à risque. Comme directrice des programmes de services d'apprentissage pour les jeunes de 12 à 18 ans à *Child Friendly Calgary*, elle a travaillé en partenariat avec des enseignants et enseignantes et des organismes à but non lucratif pour engager la communauté dans l'apprentissage en classe, surtout pour les élèves à risque.

Elle a reçu, pour ce travail, le prix de vision David Battey de l'*International Youth Volunteer Corps*, et le prix niveau or du leadership pour l'innovation en gestion d'organismes à but non lucratif à Calgary.

C'est plus tard que Sarah s'est mise aux études de droit. Elle a fait sa cléricature à la Cour de justice du Nunavut où elle a élaboré et livré un cours de droit aux élèves de l'école secondaire Iqaluit. Plus récemment, elle a exercé le droit dans un cabinet à Toronto, concentrant sa pratique sur le droit de l'éducation et sur les enjeux juridiques qui s'érigent dans le système scolaire.

Sarah apporte au ROEJ un merveilleux mélange d'expérience dans le système d'éducation, dans l'appareil judiciaire et dans les organisations à but non lucratif. Nous sommes heureux de travailler avec elle et avons l'assurance qu'elle établira des liens avec tous les membres du Réseau et



Sarah McCoubrey, la nouvelle directrice générale du ROEJ.

qu'elle saura coordonner avec une vision claire l'éducation juridique pour toute la province.

Bien qu'heureux d'accueillir Sarah, le Conseil est attristé par le départ de Taivi Lobu. Son enthousiasme, sa vision unique et son talent pour bâtir des relations a joué un rôle clé dans le succès initial du ROEJ. En tant que Conseil, nous nous sommes fiés à son expérience et avons été sincèrement heureux de travailler avec elle. Nous souhaitons à Taivi beaucoup de succès et la remercions pour tout le travail et l'initiative qu'elle a mis au profit de l'éducation juridique publique durant ces quatre dernières années.

(suite de la page 2)

renseignements sur ce programme). Elle était auparavant sténographe et secrétaire pour son conseil de bande, la nation Aamjiwnaang. Dans son travail actuel, la juge de paix Rogers peut maintenir des liens importants avec sa communauté et avec les communautés autochtones de tout l'Ontario.

Dans le cadre du programme des juges de paix autochtones, la juge de paix Rogers remplit des activités d'éducation juridique publique dans les communautés autochtones de l'Ontario. Elle a aidé au développement de tribunaux sur les réserves et à la création de programmes locaux de diversion. Elle s'est aussi rendue dans des foires de l'emploi, a été invitée dans les communautés des Premières Nations pour parler de ses tâches de juge de paix, et s'est rendue à l'abri pour femmes de Walpole Island pour expliquer comment porter des accusations ou obtenir un engagement à ne pas troubler l'ordre public.

« J'aime le travail, » dit la juge de paix Rogers. « Il y a de bons défis. Je dois toujours rester vigilante et j'apprends

quelque chose tous les jours. C'est un honneur d'être juge de paix parce que je représente mon peuple. Je donne l'exemple. »

Le comité d'éducation juridique de la région de Peel s'active à faire connaître le travail que font les juges de paix. En avril, le comité a offert en collaboration une séance de libération sous caution simulée pour les élèves des écoles secondaires. Organisée par Monsieur le juge Maurice Hudson, l'événement a présenté aux élèves une partie importante du processus de justice pénale.

Grâce au programme du ROEJ *Salle d'audience et salle de classe*, les élèves de l'élémentaire et du secondaire visitent les salles d'audience grouillantes du vieil hôtel de ville au centre de Toronto. Durant ces visites, les élèves assistent à des affaires de tous les jours que traitent les juges de paix lorsqu'ils siègent à des séances de libération sous caution ou des procès pour infractions provinciales.

Pour en apprendre davantage sur les juges de paix, pour arranger une visite de classe à votre palais de justice local ou pour inviter un juge de paix à votre école, visitez le site web du ROEJ à www.ojen.ca.

L'enquête Ipperwash au profit de l'éducation juridique

Dudley George a été tué d'une balle le 6 septembre 1995 durant une manifestation portant sur un litige sur les terres dans le parc provincial d'Ipperwash. L'agent de police qui a tiré le coup fatal a plus tard été condamné pour négligence criminelle. La famille de Dudley George a réclamé une enquête publique pour examiner qui était responsable d'avoir ordonné les actions de la PPO qui ont entraîné sa mort tragique. La famille a aussi intenté une poursuite civile contre Mike Harris, premier ministre à l'époque.

Après les élections de 2003, le nouveau gouvernement de l'Ontario a créé une commission d'enquête sur la fusillade et la poursuite civile a été abandonnée.

Depuis le 9 septembre 2004, le juge Sidney Linden, le commissaire de l'enquête Ipperwash, a entendu plus de 70 témoins décrire l'événement qui a eu lieu il y a dix ans, mais dont les racines remontent à bien plus loin.

Les enquêtes publiques constituent une façon pour le gouvernement d'examiner un problème ou un événement en détail, de découvrir ce qui est réellement arrivé et pourquoi, de rassembler des idées pour faire des recommandations sur la façon de résoudre les problèmes en cours. Les gouvernements nomment une personne (ou des personnes) pour mener l'enquête. En général, on appelle cette personne « Commissaire ». Une fois nommé, le commissaire est considéré comme indépendant du gouvernement et supervise le processus d'enquête.

Le commissaire de l'enquête Ipperwash, le juge Linden, a dit qu'une enquête publique examine et « rend compte de sujets d'intérêt public importants – c'est un moyen par lequel nous pouvons

aller sous la surface d'un incident ou d'une situation, pour le bénéfice des personnes affectées – et pour le public en général. . . À mon avis, la capacité d'investigation d'une enquête publique, jumelée à son ouverture et sa transparence, contribuent à un aspect très important des enquêtes publiques, soit d'informer et d'éduquer le public. »

Le juge Linden a divisé cette enquête en deux parties : l'audience de la preuve et la consultation sur la recherche et les politiques. Les premières audiences fonctionnent comme un procès, avec témoins, preuves et contre-interrogatoires. Cette partie de l'enquête vise à explorer les événements entourant la mort de Dudley George. Dans la partie sur la recherche et les politiques, le commissaire mènera une recherche, tiendra des consultations, appuiera les propositions de projets des parties et fera des recommandations pour essayer d'éviter que ce genre de violence ne se reproduise dans des circonstances similaires.

Avant d'entendre les témoignages sur l'incident, le commissaire peut aussi entendre des témoignages d'experts. Dans leurs témoignages, les professeurs Darlene Johnston et Joan Holmes ont parlé de l'histoire des Premières Nations dans la région. Elles ont décrit pendant sept jours l'histoire des Autochtones dans la région des Grands Lacs et l'histoire des Autochtones dans la région d'Ipperwash. Leurs documents et leurs témoignages sont disponibles sur le site web de l'enquête à www.ipperwashinquiry.ca.

Le témoignage des témoins autochtones a commencé le 10 septembre 2004, avec Clifford George (alors âgé de 85 ans, mort depuis), un ancien et un vétéran de la deuxième guerre mondiale. Clifford George a fourni le cadre des événements menant au litige sur les terres. Il a raconté comment il avait laissé sa réserve pour se joindre à l'armée canadienne, comment il avait combattu en Italie et comment il avait été capturé durant la guerre. Lorsqu'il est revenu au Canada, il a appris que sa maison sur la réserve avait été acquise par le gouvernement fédéral en 1942, pour établir un camp en vertu de la *Loi sur les mesures de guerre*. La Défense nationale avait réquisitionné les terres de Stoney Point pour établir un camp militaire et toutes les familles vivant à Stoney Point avaient été déplacées à Kettle et Stony Point.

« L'éducation du public et sa compréhension sont des éléments clés de cette enquête [Ipperwash] et cela est vrai pour la plupart des enquêtes publiques. L'éducation et la compréhension sont d'une importance particulière parce qu'elles peuvent contribuer à guérir et à aller de l'avant. . . »

Remarques d'ouverture du commissaire Linden aux audiences de l'enquête Ipperwash

La province de l'Ontario a acheté la partie frontalière de la plage de Stoney Point et établi le parc provincial d'Ipperwash en 1932. En 1937, le chef et conseil de la Première Nation de Kettle et Stony Point ont averti les autorités de l'existence d'un cimetière dans le parc et ont demandé qu'il soit protégé. Cela ne s'est jamais réalisé.

Peu de temps après la guerre, le peuple de Kettle et Stony Point a demandé au ministère de la Défense nationale de restituer les terres de Stoney Point. Cette demande avait été réitérée au cours des ans et malgré des assurances que les terres seraient restituées, il n'en fut rien. La Première Nation de Kettle et Stony Point a déposé une revendication territoriale et amorcé une poursuite juridique pour récupérer une partie des terres de Stoney Point réquisitionnées en 1942. Les descendants de Stoney Point ont occupé le camp Ipperwash en signe de protestation en 1993.

Le 4 septembre 1995, Dudley George faisait partie de la trentaine de personnes qui occupaient le parc provincial d'Ipperwash, situé non loin de l'ancien camp Ipperwash. L'occupation visait à protester contre la destruction de leur cimetière et de mettre en évidence le retard dans la restitution de leurs terres. Le 6 septembre, Dudley George était tué dans un affrontement avec la Police provinciale de l'Ontario.

(suite à la page 6)



Le juge Linden écoute des jeunes Autochtones qui discutent des relations autochtones/police.

(suite de la page 5)

Jusqu'à maintenant, certaines des consultations sur l'enquête Ipperwash ont inclus : un symposium avec les étudiants et étudiantes de droit d'Osgoode Hall sur les relations avec la police et le gouvernement; un forum sur la connaissance des autochtones; un forum pour les jeunes et les anciens sur les relations autochtones/police; des consultations sur les droits territoriaux et découlant de traités; une consultation sur le régime de réglementation des ressources naturelles en Ontario; et une consultation sur les cimetières autochtones et autres sites sacrés.

En plus de découvrir des faits, un des rôles importants d'une enquête publique est d'éduquer le public. Grâce aux audiences et au travail de politique qui accompagnent une enquête, le public peut en apprendre davantage sur un événement et sur ce qui peut être fait pour traiter les problèmes globaux liés à la question. Les enquêtes peuvent aussi mettre en lumière les failles dans la connaissance du public. Par exemple, le forum des jeunes et des anciens sur les relations autochtones/police durant cette enquête ont permis au personnel de mieux connaître la perception qu'ont les jeunes Autochtones de la police et l'étendue de leur connaissance du système de justice. Ces consultations peuvent avoir des conséquences sur la façon de



Les participants du forum sur les jeunes et les anciens sur les relations autochtones/police.

juger les succès ou les échecs de l'éducation juridique publique ou l'éducation sur la justice dans la province.

Comme moyen d'améliorer la composante d'éducation publique de l'enquête Ipperwash, le personnel travaille actuellement sur des ressources pédagogiques qui sont disponibles sur le site web de l'enquête Ipperwash au www.ipperwashinquiry.ca. Voir à la page 15 pour plus de détails.

« Champions for Youth » en plein essor dans les Kawarthas

Lancé en octobre 2004, le programme *Champions for Youth* pour la jeunesse est un programme pilote issu du conseil scolaire de district de Kawartha Pine Ridge. Élaboré grâce à un partenariat entre les communautés de la justice et de l'éducation, le programme *Champions for Youth* s'adresse aux élèves qui ont été impliqués dans le système pénal. Il est conçu pour améliorer les réalisations des élèves, pour promouvoir les comportements positifs et pour augmenter le nombre de finissants de l'école secondaire.

Le programme est le fruit des efforts de la professeure Avis E. Glaze, ancienne directrice de l'éducation au Conseil scolaire de district de Kawartha Pine Ridge et actuellement directrice générale du Secrétariat de la littératie et de la numératie du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Un enthousiasme mutuel pour le travail avec les jeunes a uni la professeure Glaze à la juge Karen E. Johnston de la Cour de justice de l'Ontario. La juge Johnston avait remarqué un manque de modèles positifs et de soutien parental et communautaire dans la vie des jeunes qui comparaissaient devant elle au palais de justice de Lindsay. Après s'être rencontrées, elles ont formé un comité pour élaborer un projet.

Champions for Youth est un partenariat entre le conseil scolaire de district de Kawartha Pine Ridge, le système judiciaire en matière de justice pénale pour les adolescents, les agents de probation du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, les services de justice pour la jeunesse et les organismes communautaires. Le programme reçoit l'appui de partenaires communautaires, comme la société John Howard, la société d'aide à l'enfance et le *Youth Emergency Shelter*, dont le personnel traite avec des jeunes en conflit avec la loi tous les jours.

L'élaboration de solides relations de mentors est à la base du programme. Le rôle des mentors est d'appuyer les jeunes et de créer des liens. Par exemple, on les encourage à fournir des conseils généraux aux élèves, à les aider à faire leurs devoirs, à

partager leurs intérêts et leur expérience professionnelle, à démontrer de la compréhension et de l'empathie et à agir comme défenseur des élèves.

Dave Ralph, le coordonnateur du programme *Champions for Youth*, qualifie le programme de succès extraordinaire. Les mentors sont appelés à travailler avec leurs élèves pendant environ sept heures par mois, mais M. Ralph a découvert que la plupart des mentors y passent environ 35 à 40 heures par mois. Les commentaires des mentors indiquent que nombre d'entre eux ne se rendaient pas compte de ce que ces élèves avaient enduré durant leur jeune vie et ils se sont trouvés incapable de limiter leur engagement. M. Ralph dit que la pauvreté joue un rôle sérieux dans les vies de la plupart des élèves inscrits au programme. Il fait remarquer que parfois le simple fait qu'un mentor accompagne un élève au cinéma a un effet profond sur sa façon de voir la vie.

Les jeunes sont adressés au programme par la juge Johnston, par des agents de probation et de liberté conditionnelle, et par des organismes comme la société John Howard. Les élèves âgés de 12 à 18 ans des écoles publiques de Peterborough peuvent s'inscrire au programme. Jusqu'ici, *Champions for Youth* est géré comme un projet pilote à Peterborough, mais son grand succès a entraîné des plans pour élargir le programme au comté de Northumberland, qui comprend les villes de Cobourg et de Port Hope.

M. Ralph trouve que depuis que le programme a commencé, pas un seul élève n'a demandé de s'en retirer, et que les parents et enseignants de jeunes qui ne sont pas entrés en conflit avec la loi font maintenant la demande pour les inscrire au programme afin qu'ils bénéficient des conseils et de l'appui d'un mentor. Pour en apprendre davantage sur le programme *Champions for Youth*, contactez Dave Ralph, coordonnateur du programme, au 705-742-9773, ou sans frais au 1-877-741-4577.



Le Prix inaugural des juges en chef

Considéré comme un des artisans du programme du ROEJ *Salle d'audience et salle de classe*, le capitaine Douglas Taylor, du bureau des commissionnaires (Great Lakes), a reçu le Prix inaugural des juges en chef du Réseau ontarien d'éducation juridique. À l'occasion d'une réception tenue à Osgoode Hall le 20 octobre, le travail de Doug a été souligné par les membres des communautés juridiques et éducatives, y compris par les juges en chef McMurtry, Smith et Lennox. Doug a reçu un certificat et une adhésion d'un an à *Osgoode Society for Canadian Legal History*. Une plaque honorant Doug et les futurs récipiendaires de ce Prix sera accrochée dans un espace public à Osgoode Hall.

Le Prix des juges en chef, qui sera décerné chaque année, a été créé par les trois juges en chef de l'Ontario (Cour d'appel, Cour supérieure de justice et Cour de justice). Le Prix honore les personnes qui ont fait des contributions exceptionnelles à la promotion de la compréhension, de l'éducation et du dialogue pour appuyer un système de justice efficace et ouvert. Les activités qui sont reconnues par ce Prix visent à rejoindre les communautés où il manque de services; à faire de grandes percées dans la livraison de programmes, de recherche ou d'évaluations; à créer des



Les juges en chef McMurtry, Smith et Lennox remettent à Doug Taylor le Prix inaugural des juges en chef.

partenariats ou des collaborations efficaces et à élaborer d'importantes innovations.

La date limite pour les mises en candidature pour le Prix des juges en chef 2006 est le vendredi 20 janvier 2006. On peut se procurer des formulaires de mises en candidature sur le site web du ROEJ ou en appelant au bureau du ROEJ au 416-947-5273.

Portrait d'un bénévole : Douglas G. Taylor

Les programmes du ROEJ s'épanouissent grâce au dévouement de bénévoles dans toute la province. Voici la première rubrique d'une série consacrée à ces bénévoles.

Lorsqu'on lui a demandé de décrire le capitaine Douglas G. Taylor (ancien directeur de site et coordonnateur d'événements pour le bureau des commissionnaires à Osgoode Hall) Elise Brunet, la curatrice du Barreau du Haut-Canada, a tout de suite dit qu'il donnait au tribunal un visage humain et amical aux yeux des gens qui s'y présentaient pour la première fois.

Doug Taylor a aidé à donner aux élèves un accès aux salles d'audience et à la communauté juridique bien avant que le ROEJ ne soit créé. Il a aidé à développer ce qui est devenu le programme phare du ROEJ, *Salle d'audience et salle de classe*. Ce programme met les jeunes gens en contact avec la communauté

juridique par des visites de palais de justice, et leur fait rencontrer des professionnels du secteur juridique d'une façon engageante et qui encourage la discussion et le franc dialogue.

Tant les éducateurs que les avocats ne tarissent pas d'éloges à l'endroit du travail de Doug et de son dévouement à l'éducation juridique. Michelle Lafontaine, enseignante au Cardinal Carter Academy for the Arts, dit que l'habileté de Doug à stimuler l'enthousiasme et l'engagement pour l'éducation juridique était l'une de ses plus belles réalisations dans son travail quotidien.

Mme Brunet fait état de la quête de savoir incessante de Doug. « Il essayait toujours d'avoir plus de renseignements pour partager avec les visiteurs. Il lisait tout ce qu'il pouvait trouver sur l'édifice et ne faisait pas que répondre aux questions, mais en posait lui aussi. il

ne se laissait pas intimider par les obstacles. » Doug est connu pour s'informer du travail des équipes de construction et des architectes à Osgoode Hall et pour grimper clandestinement aux échafaudages pour fouiner dans les trous de façon à tout voir de près, emmagasinant l'information dans sa mémoire encyclopédique pour référence future.

Kris Kozell, une enseignante à Monarch Park Collegiate, croit que Doug a « révolutionné le système pour faire entrer l'appareil judiciaire dans les écoles » en lui donnant un sens. Il est évident que sa contribution à rendre le système de justice de l'Ontario plus inclusif sera ressentie pour bien d'autres années encore.

Doug Taylor a pris sa retraite et vit à Courtenay, en Colombie-Britannique, où il cultive toujours son enthousiasme pour l'éducation juridique.

Éloges des enseignants et enseignantes envers le cours d'été en droit d'Ottawa



L'enseignant en droit, Yuan Carrier, la directrice générale sortante du ROEJ, Taivi Lobu, et Madame la juge Louise Charron continuent le dialogue à la réception du CED.

Plus de quarante enseignants et enseignantes d'écoles secondaires ont participé au cours d'été en droit 2005 d'Ottawa, organisé par le comité du ROEJ d'Ottawa et co-présidé par les juges Jennifer Blishen et Judith Beaman. Le cours d'été en droit a eu lieu le 24 août au pavillon Fauteux de l'Université d'Ottawa. Les enseignants ont apprécié la liste de conférenciers exceptionnels de cette année et des ressources de salles de classe.

Dans son allocution d'ouverture, le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, Brian Lennox, a observé que l'enseignement du droit et de l'éducation sur la citoyenneté dans le curriculum des écoles secondaires est un phénomène relativement nouveau et très attendu. « Nous avons, a-t-il dit, présumé pendant trop longtemps que les leçons sur la citoyenneté et sur les principes fondamentaux de notre démocratie seraient simplement absorbées par tout le monde par osmose et seraient comprises rapidement et appliquées par les élèves grâce au curriculum classique et parce que nous vivons dans la société canadienne. » Il a dit que les écoles secondaires de cette



Des participants au cours d'été en droit d'Ottawa.

nation constituait un des meilleurs forums pour discuter des institutions de notre pays.

Les enseignants ont participé à des présentations de fort calibre pendant toute la journée, y compris une séance sur les crimes de guerre avec Robert Pettit et David Paciocco, qui ont eu une expérience pratique devant les tribunaux internationaux de crimes de guerre. Madame la juge



La directrice générale de l'AJEFO, Sonia Ouellet, parle avec l'enseignante Johanne Fowler, du conseil scolaire de district catholique d'Ottawa-Carlton, des occasions de jumeler les enseignants francophones en droit avec des avocats.

Beaman, de la Cour de justice de l'Ontario, a dirigé un comité sur la violence conjugale, et on a présenté aux enseignants les ressources interactives virtuelles pour la salle de classe *Essayez de juger* (anciennement *À vous de juger*) et *Pax Warrior*. Madame la juge Louise Charron de la Cour suprême du Canada a clos le cours avec humour en discutant de son travail quotidien à la plus haute cour du Canada.

Une nouvelle enseignante, Allison Scobie, a fait remarquer que le cours d'été en droit d'Ottawa lui avait donné une chance de faire des contacts au sein d'un réseau d'appui à



Les enseignants partagent des idées et des stratégies durant le cours d'été en droit d'Ottawa.



L'avocat de la défense David Paciocco s'adresse aux enseignants pendant une séance sur les tribunaux de crimes de guerre.

l'enseignement. Les présentations ont aussi été utiles pour ses préparations d'année scolaire.

Allison n'était pas la seule enseignante à saisir l'occasion de faire de nouveaux contacts et de monter sa bibliothèque de salle de classe. Les enseignants d'expérience ont reçu de nouvelles ressources et des liens aux conférenciers et aux professionnels enseignants, afin de compléter le matériel qu'ils rapporteront à leurs élèves.

Au cours du déjeuner, les présentateurs se sont assis avec les enseignants pour discuter davantage, offrant ainsi un autre beau moment. Les allocutions des présentateurs des cours d'été en droit de Toronto et d'Ottawa sont affichées sur le site web du ROEJ.

Des conférenciers de la *Medico-Legal Society* parlent d'euthanasie

Les 30 et 31 août, des enseignants de Timmins à Windsor se sont rendus à Toronto pour assister à un cours d'été en droit de deux jours au Barreau du Haut-Canada, dans l'édifice historique d'Osgoode Hall. Les participants et participantes avaient l'embarras du choix parmi les douze présentations. Le programme complet se trouve sur le site web du ROEJ.

Le Dr Laura Hawryluck et les avocats Joe Colangelo et Lee Akazaki ont mis sur pied un fascinant comité intitulé (trad) « Comment les tribunaux m'ont gardé en vie – est-ce que l'interdiction de mesures nécessaires à la survie équivaut à l'euthanasie? » Tous les trois sont membres de la *Medico-Legal Society of Toronto* et ils ont créé une remarquable ressource sur la « fin de la vie » pour la salle de classe des enseignants. Les documents se divisent en quatre parties. La première décrit les termes juridiques, comme l'euthanasie et le suicide assisté; la deuxième partie présente le langage médical de l'unité de soins intensifs; la troisième partie offre un sommaire objectif des événements entourant la mort de Terry Schiavo; et la quatrième est un extrait de la décision majoritaire dans l'arrêt Sue Rodriguez.

Les documents seront affichés sur le site web du ROEJ. Pour en apprendre davantage sur la *Medico-Legal Society of Toronto*, visitez leur site web à www.mlst.ca.

Le ROEJ, le MPG et le TDSB dans les écoles

En septembre, un programme a été lancé pour renforcer le partenariat entre le ROEJ et le ministère du Procureur général (MPG). S'inspirant du modèle du programme *Adoptez une école* du ROEJ, les avocats du MPG travaillant dans diverses divisions du ministère ont été jumelés avec des enseignants de trois écoles secondaires du conseil scolaire de district de Toronto : Jarvis Collegiate Institute, Central Commerce et Monarch Park.

Chaque école a accès à un groupe de huit avocats dont l'expertise varie du droit pénal au droit constitutionnel en passant par le droit de la famille, du travail et administratif. Les enseignants de chaque école pourront avoir accès à ces bénévoles pour enrichir leur enseignement en classe par des conférences, du tutorat en procès simulé, ou obtenir de l'aide pour intégrer la matière de façon innovatrice dans les projets. Au lancement du programme le 28 septembre, les avocats et les enseignants étaient très heureux que leur remue-méninge initial ait produit des voies possibles pour intéresser la classe aux projets.

Ce partenariat, mis en place par le groupe de travail pro bono du MPG, tire parti du ministère, l'employeur du plus grand nombre d'avocats en Ontario, du CSDT, le plus grand conseil scolaire de la province, et du ROEJ. Les enseignants qui manquent de ressources auront accès à un riche savoir juridique et les avocats du MPG bénéficieront d'une occasion unique de participer à des activités d'éducation juridique pro bono. Le ROEJ offre de l'appui en ressources et supervise soigneusement ces trois sites pilotes en visant à adapter et élargir le modèle pour l'avenir.

Une ressource revue et améliorée d'éducation sur la citoyenneté – Valeurs du système de justice

Une édition mise à jour du document du ROEJ *Valeurs du système de justice*, une ressource d'éducation sur la citoyenneté de 10^e année qui traite des récents changements aux attentes du curriculum de l'Ontario en matière d'éducation sur la citoyenneté, trouvera son chemin dans une salle de classe près de chez vous cet automne. Publiée pour la première fois en 2003, les enseignants et enseignantes l'ont utilisée également dans d'autres cours. La ressource est remplie de conseils pratiques et de plans de leçons et elle renvoie à de nouvelles ressources qui peuvent être présentées dans des cours ayant un lien avec le droit. Le document *Valeurs du système de justice* couvre quatre secteurs clés : Droits et responsabilités des Canadiens, procédure équitable, le rôle des citoyens, résolution de conflits et nos droits et responsabilités sur le plan international.

Les éducateurs et éducatrices qui ont créé le document original de *Valeurs du système de justice* ont rencontré les trois juges en

chef de l'Ontario pour discuter des valeurs clés. Les concepts découlant de ces discussions ont ensuite été jumelés aux attentes du curriculum de l'Ontario en matière d'éducation sur la citoyenneté pour servir de base à cette ressource de salle de classe.

« J'ai été très surpris de trouver une ressource pédagogique de telle qualité pour aider à enseigner le cours sur la citoyenneté, écrit Yvan Carrier, un enseignant de droit à l'École secondaire catholique Franco-Cité à Ottawa. Les activités et les exercices qu'on y trouve couvrent plus que la moitié des attentes... les jugements et les études de cas sont très actuels. Je n'hésiterais pas à l'utiliser pour enrichir mon cours sur la citoyenneté. »

La mise à jour de *Valeurs du système de justice* sera distribuée dans toutes les écoles des conseils scolaires français et anglais de l'Ontario. Les éditions complètes de langue française et de langue anglaise sont disponibles sur le site du ROEJ au www.ojen.ca.

La fête pour une affiche de Hamilton

En mai dernier, le palais de justice John Sopinka de Hamilton grouillait d'élèves du secondaire. Alors que les élèves de 6^e année de l'école St. Daniel de Hamilton s'affairaient à finir leur travail scolaire pour l'année, ils ont eu l'occasion de participer à une réception honorant leur camarade, Andrea Maga. La réception a eu lieu au palais de justice pour dévoiler l'affiche d'Andrea, gagnante de la première série du programme du ROEJ *Les arts dans les salles d'audience*.

Pour souligner l'événement, Cathy Hiuser, directrice de l'administration des tribunaux pour Hamilton, et Paul Sweeny, représentant local de l'Association du barreau de l'Ontario, ont organisé une réception pour Andrea et sa famille en invitant les camarades d'Andrea et ses enseignant(e)s. Les juges Lofchik et Bennett se sont adressés à la classe et ont ensuite invité les



Le juge Lofchik, Andrea Maga, le juge Bennett, Cathy Hiuser et le procureur de la Couronne de Hamilton, Tim Power, au palais de justice John Sopinka.

élèves à poser des questions sur le processus des tribunaux et sur la magistrature. Après, les élèves se sont amusés à jouer les rôles de juge, témoins, jurés, prisonnier et avocats de la Couronne et de la défense dans un procès simulé organisé par M. Sweeny.

Le ROEJ, Aide juridique Ontario, le ministère du Procureur général et la Fondation du droit de l'Ontario ont collaboré pour créer une atmosphère plus humaine dans les salles d'audience de l'Ontario en affichant des œuvres de gagnants régionaux du concours d'affiches de 5^e année organisé par Aide juridique Ontario. L'affiche d'Andrea faisait partie de huit affiches sélectionnées pour la première série du programme *Les arts dans les salles d'audience*.

On peut admirer l'affiche d'Andrea dans la salle publique principale du palais de justice John Sopinka, 45, rue Main Est, Hamilton. La série *Les Arts dans les salles d'audience* 2005 vient d'être finalisée. Prêtez attention aux affiches dans les prochains mois dans un palais de justice près de chez vous.

Pour en savoir plus sur les modalités de participation au concours annuel d'illustration de la Journée du droit des élèves de 5^e année d'Aide juridique Ontario, visitez www.oba.org/fr/lawday/lawday_fr/poster_contest.aspx

Le ROEJ cherche des commanditaires pour des affiches dans le cadre du programme *Les arts dans les salles d'audience* pour présenter d'autres œuvres dans les palais de justice de l'Ontario. Le coût d'affichage dans un palais de justice est peu élevé. Si votre association de droit locale ou votre cabinet souhaite commanditer une affiche par un artiste de votre communauté, veuillez communiquer avec Julie Petruzzellis du ROEJ à 416-947-3308.

Éducation juridique et Société du logement communautaire de Toronto

« **L**eurs réflexions et leurs idées m'ont fait ... réfléchir et revoir certaines de mes opinions. » Ce sont là les commentaires du juge Budzinski au ROEJ après avoir participé à un programme d'éducation juridique d'été avec les jeunes résidents des communautés desservies par la Société du logement communautaire de Toronto (SLCT), organisé par le personnel de la SLCT et du ROEJ. Le programme a créé une tribune pour une discussion dynamique et parfois controversée. Le dialogue informel individuel entre adolescents et bénévoles du secteur de la justice a continué même après la fin du programme.



Le juge Reinhardt et les jeunes de la SLCT fêtent après une longue soirée passée à traiter un vol à main armée lors d'un procès simulé le 25 août.

Les bénévoles des palais de justice de Scarborough et du 2201 Finch Ouest ont participé au projet d'éducation juridique formé de trois volets avec les jeunes de la SLCT qui a commencé vers la fin de l'été 2004. Lorsque le personnel de la SLCT et du ROEJ se sont réunis lors d'un sommet organisé par le comité du maire de Toronto sur la sécurité communautaire, ils ont immédiatement reconnu le potentiel pour un partenariat précieux qui profiterait grandement aux jeunes.

La première séance d'éducation, qui a fait l'objet d'un article dans le dernier bulletin du ROEJ, a eu lieu dans le quartier Jamestown (Rexdale) en février. La séance d'été était conçue pour inclure des participants des communautés desservies par la SLCT dans la ville de Toronto.

Le programme d'été consistait en trois volets, à commencer par une table ronde sur les principes fondamentaux de la justice dans laquelle les bénévoles du secteur de la justice, (couronne, défense et avocat de service, ainsi qu'un juge et des agents de probation et de cautionnement) ont visité deux communautés de la SLCT (une dans Mabelle, dans l'ouest de Toronto, l'autre, Cataraqui, dans l'est de Toronto). Les bénévoles ont suivi un scénario simulé mettant en jeu un jeune contrevenant pris dans les méandres de la justice, pour décrire leur propre rôle dans l'appareil. Les discussions émanant des sessions étaient en grande partie menées par les adolescents qui posaient des questions sur les sujets qui les intéressaient. La plupart des discussions portaient sur le profilage racial – un sujet qui préoccupe de nombreux jeunes de la SLCT. Les jeunes se sont dit impressionnés par

la franchise des bénévoles et par leur volonté de parler des difficultés auxquelles le système de justice doit faire face.

Les parties deux et trois du programme étaient composées d'une visite de salle d'audience et d'un procès simulé. Les visites du palais de justice ont eu lieu au 2201 Finch Ouest et à Scarborough, où les jeunes ont pu voir les bénévoles à l'œuvre et poser d'autres questions. Au palais de justice de Scarborough, la juge Mavin Wong a permis aux participants de revêtir sa toge et de s'asseoir dans son fauteuil sur la tribune. Ils ont aussi pu participer à un procès simulé impromptu.

Le programme a culminé en un procès simulé au vieil hôtel de ville présidé par le juge Paul Reinhardt qui comptait 50 participants. Les avocats de la Couronne et de la défense ont tenu deux séances de préparation avec les jeunes participants. Cette préparation s'est poursuivie durant le procès simulé, et les avocats bénévoles ont encouragé et conseillé sans relâche les jeunes pendant qu'ils présentaient leurs plaidoyers.

La directrice des services aux jeunes de la SLCT, Kemi Jacobs, croit que le programme a eu pour effet de donner à ces jeunes un sentiment de responsabilité face au système de justice. Ce résultat positif et le fait que les membres de la communauté juridique aient ressenti le besoin de revoir leur perception des jeunes augurent bien pour la création de futurs projets.

Portrait des partenaires du Réseau

Association des bâtonniers de comtés et districts

L'Association des bâtonniers de comtés et districts (la CDLPA) est un organisme populaire constitué de 46 associations juridiques dans la province de l'Ontario. La CDLPA est administrée par des représentants de chaque région judiciaire et d'un représentant de l'association des avocats de Toronto, avec qui s'est formée une excellente relation de travail.



La CDLPA est un organisme bénévole qui porte sur des enjeux touchant les avocats en exercice et les associations locales. La CDLPA intervient activement dans tous les problèmes auxquels la profession fait face et a démontré son influence dans plusieurs décisions clés qui touchent directement la pratique du droit.

La CDLPA est constituée de plusieurs comités permanents sur, entre autres, le perfectionnement professionnel, l'aide juridique, la formation permanente, les bibliothèques, les questions de droit de la famille et de droit immobilier. La CDLPA est aussi représentée à divers comités du Barreau du Haut-Canada.

La CDLPA publie le bulletin *Presidents Voice* quatre fois par année et offre des mises à jour mensuelles de ses activités aux bâtonniers des associations par le biais de sa section *In The Trenches*. Deux fois par année, les bâtonniers et la direction se réunissent pendant deux jours pour faire une séance plénière afin de discuter des enjeux actuels et de recevoir des commentaires directement des membres.

De nombreuses associations de droit prennent part aux activités locales qui appuient l'éducation juridique dans les écoles et dans la communauté. L'association de droit de la région de York a commandité le programme *Les arts dans les salles d'audience* du ROEJ, et l'association de droit de Thunder Bay a un comité pour la Journée du droit qui organise de nombreuses activités locales afin d'aider le public à mieux comprendre le droit et l'appareil judiciaire. Pour trouver des renseignements sur la CDLPA, visitez le site : www.cdlpa.org.

L'Ontario History & Social Science Teachers' Association

L'Ontario History & Social Science Teachers' Association est une organisation d'enseignants et d'enseignantes bénévoles des systèmes scolaires publiques, catholiques et indépendants qui sont engagés dans l'enseignement de l'histoire et des sciences sociales de la 7^e année à la remise des diplômes. L'objectif principal de l'OHASSTA est de promouvoir le perfectionnement professionnel des enseignants et enseignantes d'histoire et de sciences sociales en Ontario. Les activités de perfectionnement professionnel visent l'histoire, la citoyenneté, l'économie, le droit, la politique, les sciences sociales générales, la philosophie et les grandes religions du monde.

Les membres de l'OHASSTA travaillent de près avec le ministère de l'Éducation à l'élaboration et à l'examen des politiques du ministère dans les secteurs des études sociales, de l'histoire et de la géographie, des études canadiennes et internationales et des sciences sociales et humaines et à l'élaboration d'échantillons d'unités et de profils de cours dans ces domaines du curriculum de l'Ontario.

Les membres reçoivent de la correspondance telle que le journal de l'Association, le Rapport et des renseignements sur de nouvelles ressources et sur le congrès annuel de l'automne. Tous les enseignants et enseignantes et les parties intéressées peuvent recevoir de l'information sur le site web de l'OHASSTA au www.ohassta.org.

L'OHASSTA organise un congrès à chaque automne à Toronto, largement appuyé par les enseignants et enseignantes de toute la province. Cette année, on a prévu plus de 50 ateliers distincts comportant des allocutions de conférenciers comme Margaret MacMillan, Steve Paikin et Patrick Corrigan. La séance plénière de cette année porte sur le sujet suivant : Jumeler la pensée critique et la littérature.

L'OHASSTA travaille de près avec d'autres organisations, comme le ROEJ et la Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles, afin d'améliorer l'accès des enseignants et enseignantes aux ressources pertinentes et à des programmes pour leurs salles de classe.

Pour plus de renseignements sur l'OHASSTA, visitez leur site web.

Journée du droit 2006

On a déjà commencé la planification de la prochaine Journée du droit qui aura lieu le 6 avril 2006, avec des activités tout au long de la semaine du 3 au 7 avril. Le thème de cette année sera *Démocratie, diversité et liberté*, un excellent point de départ pour élaborer des projets novateurs dans toute la province visant à commémorer cet aspect important de l'histoire juridique canadienne et pour encourager la compréhension de notre société civile.

Les nombreuses activités de l'an dernier ont connu un grand succès. Les efforts pour élargir les activités de la Journée du droit ont entraîné la participation d'enfants plus jeunes et un plus grand nombre d'activités en français. Le comité de la Journée du droit de l'Association du barreau de l'Ontario, dirigé par Jacqueline Armstrong Gates, a facilité des procès simulés



Le Premier ministre Paul Martin participe aux activités avec des élèves d'écoles secondaires durant les célébrations de la Journée du droit à Ottawa.

dans les écoles élémentaires de la province. Le comité de la Journée du droit a aussi trouvé de nouveaux bénévoles du secteur de la justice intéressés à participer, et leur a fourni des documents et de l'appui pour que les élèves des zones rurales et ceux et celles qui n'avaient jamais entendu parler des activités de la Journée du droit puissent participer.

Les organisateurs de la Journée du droit d'Ottawa ont réuni 600 élèves de quatre conseils scolaires de la région (conseil scolaire de district d'Ottawa-Carleton, conseil scolaire catholique d'Ottawa-Carleton, conseils des écoles publiques de l'Est de l'Ontario et le conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est) pour discuter avec des juristes, des juges et des politiciens d'enjeux touchant les jeunes, la discrimination fondée sur l'âge et le droit de vote. Les activités de la Journée du droit ont présenté des mises en scène par les élèves de l'école alternative Norman Johnston, un appel simulé et un comité formé de juristes du ministère de la Justice, de juges, du président de l'Association du barreau canadien et d'un constable des services policiers d'Ottawa pour parler de carrières. Le programme, mené en français et en anglais, s'est terminé par des présentations d'élèves au Premier ministre Paul Martin et au ministre de la Justice Irwin Cotler sur l'égalité et la discrimination.

À la lumière du succès de l'an dernier, la Journée du droit 2006 promet de délivrer des programmes encore plus excitants et d'élargir les activités dans bien d'autres communautés de l'Ontario. C'est maintenant le temps de planifier. Si vous êtes intéressés à établir un comité de la Journée du droit dans votre communauté, ou de vous porter volontaires pour un comité existant, veuillez contacter l'Association du barreau de l'Ontario au 416-869-1047.

L'AJEFO en tournée de procès simulés

Lors de la Journée du droit de cette année, les procès simulés menés en français sont sortis de leur cadre habituel. Le comité de la Journée du droit et l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) ont travaillé ensemble pour faire en sorte que les procès simulés en français, qui se tiennent à Ottawa depuis des années, partent en tournée à Cornwall, à Hawkesbury et à Toronto. À l'aide d'un scénario exposant une plaidoirie pour donner le droit de vote aux jeunes de 16 ans, les élèves ont participé à titre de témoins, de membres du jury et de spectateurs. Les avocats et juges bénévoles ont représenté leurs rôles respectifs.

À Toronto, plus de 100 élèves du Collège français, de Monseigneur-de-Charbonnel, d'Étienne Brûlé et de

Cardinal Carter sont allés à l'Université Ryerson pour participer à un procès présidé par le juge Jean-Marc Labrosse de la Cour d'appel de l'Ontario. La Couronne était représentée par Alain Roussy de Osler Hoskin et Harcourt srl, et la défense par Vincent de Grandpré de Gilberts srl. Les élèves jouant les témoins étaient Paula Bokter et Natasha Worbeiss. Les enseignants Claud Arcand et Audrey Simard ont aussi joué le rôle des témoins.

Sonia Ouellet, directrice générale de l'AJEFO, a amorcé le programme en faisant une présentation

sur la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les élèves ont aussi eu l'occasion de poser des questions après avoir entendu le verdict du jury.



La directrice générale de l'AJEFO, Sonia Ouellet, anime une discussion après le procès simulé.

This is Wonderland

introduit le tribunal de la santé mentale dans nos foyers

Les personnages de l'émission *This is Wonderland*, saluée par la critique et diffusée sur CBC, évoluent dans le monde rapide et frénétique de la justice pénale en Ontario et du tribunal de la santé mentale. L'émission a été conçue après que ses créateurs eurent visité le vieil hôtel de ville de Toronto, le berceau des cours provinciales de l'Ontario, et eurent été frappés par l'ambiance chaotique et pleine de vie. Bien que l'émission présente d'une façon comique et irrévérencieuse les avocats et les juges, elle est reconnue pour son portrait plus juste du système de justice dans le domaine de la santé.



La distribution de *This is Wonderland*.

Le juge Malone, un personnage apparaissant régulièrement dans l'émission, a été inspiré par le fondateur du tribunal de la santé mentale de l'Ontario, et membre du Conseil du ROEJ, le juge Ted Ormston, qui participe fréquemment au programme *Salle de classe et salle d'audience* du ROEJ. Le juge Ormston croit que l'émission joue un rôle important dans la sensibilisation du public aux problèmes sociaux avec lesquels sont familiers les tribunaux provinciaux. Il dit que la série, « montre le sort des malades mentaux qui se font prendre dans le système, » ajoutant que l'émission fait bien ressortir les qualités d'empathie et de thérapie auxquelles le tribunal aspire.

L'émission peut être un outil utile pour les éducateurs et éducatrices qui veulent encourager la discussion avec les élèves ou qui veulent traiter de questions sociales et juridiques délicates. La productrice associée, Lesja Cymbaly,

présente des extraits aux écoles qu'elle visite pour stimuler la discussion en classe sur certaines questions importantes qui font l'objet de l'émission.

Les créateurs, George F. Walker et Dani Romain, se sont battus pour produire un compte rendu honnête de la complexité de l'appareil judiciaire. Ils ont passé dix-huit mois à interviewer et à observer les défendeurs, les avocats et les juges des cours provinciales, et ont consulté régulièrement les membres de la profession juridique. Ils se sont donné beaucoup de mal pour reproduire l'ambiance du

vieil hôtel de ville, où la plupart des scènes de l'émission se déroulent. Les salles d'audience, les couloirs et les escaliers du vieil hôtel de ville ont été recréés en studio à Toronto, avec les moulures en marbre italien dans le hall d'entrée et les rampes d'escalier de style Belle Époque.

Les deux premières saisons de l'émission traitent une vaste gamme de problèmes qui sont souvent soulevés au vieil hôtel de ville, mais l'émission a surtout été reconnue pour sa représentation des questions de santé mentale. *This is Wonderland* a reçu le prix Média de la Société canadienne de schizophrénie en 2004 et a été reconnu par la société Elizabeth Fry.

Le juge Ormston a mis en lumière le rôle que les acteurs et les producteurs de l'émission ont

joué pour sensibiliser le public aux nombreux problèmes auxquels fait face le système judiciaire du Canada. Les acteurs de l'émission, y compris l'actrice principale, Cara Pifko, ont discuté de problèmes et ont participé à des événements liés à la santé mentale et au système de justice pénale, y compris le tout dernier cours d'été en droit de Toronto. Le juge Ormston a aussi dit que l'acteur Eric Peterson, qui joue le juge Malone, et avec qui il est devenu ami, vient souvent s'asseoir dans la salle d'audience en observateur et aide à servir les petits déjeuners aux sans-abri à Osgoode Hall.

Pour plus de renseignements sur l'émission, visitez leur site web au www.thisiswonderland.com. Le programme qui amorce sa troisième saison cet automne sera en ondes les mercredis entre 20 h et 21 h. La première saison de *This is Wonderland* est maintenant disponible en magasin.

Babillard

Le ROEJ est heureux d'accueillir le nouvel ombudsman de l'Ontario, **André Marin**, qui prendra la relève de **Clare Lewis** au sein du Réseau du ROEJ.

Nos félicitations à **Elizabeth Goldberg** pour son nouveau poste au **Secrétariat du conseil de gestion**. **Ann Merritt**, directrice des politiques et des programmes en matière de droit civil et de droit de la famille de la Division des services aux tribunaux du **ministère du Procureur général**, remplacera Mme Goldberg comme représentante générale du ministère au Conseil du ROEJ.

Le ROEJ a fait ses adieux à sa directrice générale sortante, **Taivi Lobu Sarah McCoubrey**, encore récemment à Shibley Righton srl, succède à Taivi.

Le ROEJ félicite le membre du Conseil **Ted Ormston**, juge à la Cour supérieure de l'Ontario, pour son prix du championnat national de la santé mentale, décerné pour la troisième année par l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale.

Le capitaine **Douglas Taylor** a reçu le **prix inaugural des juges en chef** du ROEJ. Félicitations à Doug pour son incroyable travail de pionnier du programme *Salle de classe et salle d'audience*.

Le **comité de la Journée du droit de l'Association du barreau de l'Ontario** est heureux d'annoncer la venue de Kelly Smith, de Rogers, Moore srl, comme nouvelle présidente. Kelly remplace **Jacqueline Armstrong Gates** qui a terminé son mandat de deux ans.

Bob Mathews remplace **Jim Crawford** comme chef de *Salle de classe et salle d'audience* et chef au bureau des commissionnaires (Great Lakes) à Osgoode Hall.

De nouvelles ressources ont été postées sur le site web du ROEJ (www.ojen.ca) dont des liens à *This is Wonderland*, l'enquête Ipperwash et le **Manuel des politiques de la couronne du ministère du Procureur général**, ainsi qu'une version mise à jour de *Valeurs du système de justice*, une ressource d'éducation sur la citoyenneté de 10^e année, de l'information sur des documents publiés chez **Spetz Publishing** et des notes de conférenciers des **cours d'été de droit** d'Ottawa et de Toronto.

Nous remercions **Paulette Davis**, ancienne administratrice des finances et adjointe générale du ROEJ, pour tout son travail. Succède à Paulette **Nadine Demoe**, qui arrive au ROEJ avec un solide bagage en administration dans le secteur à but non lucratif.

Survol des récents événements et des activités à venir

Le thème de la **Journée du droit 2006** a été choisi. C'est durant la semaine du **3 au 7 avril** que nous célébrerons le thème *Démocratie, diversité et liberté*. Le **jeudi 6 avril** sera la Journée officielle du droit 2006.

Le **14 novembre** marque le lancement de **CLEONet**, le centre d'information en ligne sur l'éducation juridique communautaire en Ontario des plus attendus. Vous pourrez y avoir accès à www.cleonet.ca.

La journée **Invitons nos jeunes au travail** (9^e année) a été soulignée dans tout l'Ontario le 2 novembre.

Le **Prix inaugural des juges en chef** du ROEJ a été décerné à Douglas Taylor lors d'une réception tenue durant la réunion bisannuelle du ROEJ le **20 octobre**. Le **20 janvier** est la date limite pour les mises en candidature au prix de 2006, prix qui honore les contributions exceptionnelles à la compréhension, à l'éducation du public et au dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert. On peut obtenir les formulaires de mises en candidature sur le site du ROEJ ou en écrivant par courriel à ojen@lsuc.on.ca.

Aide juridique Ontario accepte des candidatures pour le **prix Sidney B. Linden 2006**. Le Prix reconnaît des individus exceptionnels qui ont depuis longtemps fait preuve de dévouement pour les personnes à faible revenu en Ontario et qui ont donné leur temps, leur expertise ou leurs services afin de favoriser l'accès à la justice. Les formulaires de candidature se trouvent sur le site de l'AJO au www.legalaid.on.ca. La date limite pour les candidatures est le **lundi 16 janvier**.

Le **Barreau du Haut-Canada** a tenu une discussion de groupe et une réception pour célébrer la **Journée nationale des Autochtones le 21 juin**. Le **16 novembre**, le Barreau tiendra un événement pour souligner la **Journée Louis Riel**. Pour plus de renseignements sur les célébrations de la Journée Louis Riel, contactez Marisha Roman, coordonnatrice des dossiers autochtones, au Barreau du Haut-Canada au 416-947-3989 ou à mroman@lsuc.on.ca.

Le Barreau planifie d'autres activités d'**éducation publique** pour le début de **2006** dont : le **Mois de l'histoire des Noirs**, le **22 février**; la **Journée internationale de la femme**, le **8 mars**; la **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale**, **21 mars**; **Jour commémoratif de l'Holocauste**, **26 avril**. Pour plus de renseignements sur ces activités, contactez Rudy Ticzon, conseiller, communautés et politiques, au 416-947-3314 ou à rticzon@lsuc.on.ca.

La conférence annuelle de l'**Ontario History and Social Science Teachers' Association** aura lieu les **4 et 5 novembre**. Visitez le site de l'OHASSTA pour plus de détails : www.ohassta.org.

Les **cours d'été en droit** se sont terminés le **24 août** à Ottawa et le **31 août** à Toronto. On peut consulter les documents fournis par les présentateurs sur le site web du ROEJ à www.ojen.ca.

La conférence sur l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés* dont le thème était **Égalité : le cœur d'une société juste** a eu lieu les **27 et 28 octobre** à la faculté de droit de l'Université de Toronto.

Odyssey 2005, la conférence de l'**Ontario Principals' Council**, aura lieu du 14 au 19 novembre à Toronto.

Liens intéressants

Le tribunal de Cory

www.tcac.on.ca/courthouse

Ce site est conçu pour aider les enfants à comprendre le fonctionnement du système judiciaire et ce qu'ils doivent faire s'ils sont appelés à témoigner. Ce site accompagne très bien l'excellent site **Prepcour** www.courtprep.ca. C'est aussi un excellent outil pour comprendre l'appareil judiciaire en général.

Disponible en français et en anglais, le site est entièrement animé, offrant des textes simples et des images qui aident Cory (un gros chien blanc) à expliquer ce qui arrive dans les salles d'audience, et les divers rôles que les gens jouent dans le cadre judiciaire. Il y a six sections : Étudie le tribunal avec Cory, Cory va au tribunal, Cory répond aux questions des enfants, le jour au tribunal de Cory, les supers outils pour témoigner et le dictionnaire du tribunal de Cory.

Ce site est la deuxième version du tribunal de Cory. La popularité de la première a entraîné son développement et son expansion, et du financement du ministère de la Justice du Canada. Produite par la Toronto Child Abuse Clinic, le site contient des renseignements applicables à tous les palais de justice du Canada.

L'enquête Ipperwash

www.ipperwashinquiry.ca

Le site sur l'enquête Ipperwash fait connaître au public les procédures de l'enquête publique sur les événements entourant la mort de Dudley George. Dudley George fut tué par balle par un agent de la PPO dans le parc provincial d'Ipperwash en 1995 durant une manifestation autochtone.

Ce site contient des renseignements sur l'enquête et des requêtes du public, comme des documents de recherche, des transcriptions, des pièces à conviction et un lien sur une session d'enquête. Un site utile pour les enseignantes et les enseignants de divers domaines, le site fera bientôt des rapports entre les documents de l'enquête Ipperwash et le curriculum de l'Ontario. Il touche des sujets comme le droit, la politique, la citoyenneté, les études autochtones, la géographie et l'histoire.

L'examen des faits entourant la mort de Dudley George n'est qu'une partie du mandat de l'enquête Ipperwash. L'enquête vise aussi les questions de politique plus larges et recueille pour analyse l'information pour faire des recommandations afin d'éviter la violence dans des circonstances similaires. Visitez souvent ce site qui offrira d'autres ressources pertinentes à la partie recherche et politique de l'enquête.



OJEN | ROEJ

ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK
RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE

Le **ROEJ** est une tribune qui permet à des organisations et personnes clés de divers secteurs, notamment ceux de la justice et de l'éducation, de travailler sur une base de collaboration à des projets visant à aider le public à mieux comprendre notre système de justice. Sa structure est constituée de quatre éléments : le personnel, le réseau, un conseil d'administration et quatre comités permanents.

Vision :

Une société civile qui passe par l'éducation et le dialogue.

Mission :

Le ROEJ a pour mission de promouvoir la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert.

Objectifs :

1. Aider le public à mieux connaître le système de justice et les défis auxquels il fait face.
2. Défendre et encourager les valeurs d'un système de justice public, transparent et accessible par l'intermédiaire de la recherche et de l'éducation.
3. Encourager le dialogue entre le public et les membres du système de justice.
4. Élaborer et coordonner des programmes de vulgarisation et d'éducation juridiques et les offrir aux élèves et au reste de la population.

Poste-publications n° de la convention : 40907017

En cas de non-livraison à une adresse canadienne, retourner à :
Réseau ontarien d'éducation juridique
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2N6
Tél. : 416 947 5273
Télé. : 416 947 5248
ojen@lsuc.on.ca

On peut aussi consulter *Update* sur www.ojen.ca

Si vous voulez nous faire parvenir une demande d'exemplaires ou un avis concernant des événements à venir, un changement d'adresse ou un document susceptible d'intéresser les membres et bénévoles du ROEJ ou encore si vous désirez nous faire part de vos commentaires sur notre bulletin, veuillez communiquer avec Julie Petruzzellis, directrice des communications et des programmes, à jpetruzz@lsuc.on.ca.

Update is also available in English.

Réseau

Le réseau est un forum de collaboration qui sert à communiquer et à faciliter les liens entre les participants au système de justice, les éducateurs, les représentants communautaires et d'autres qui ont un intérêt dans les activités d'éducation juridique publique. Le réseau joue un rôle consultatif auprès du Conseil du ROEJ et du directeur général. Les participants comprennent :

- Le juge en chef de l'Ontario (*président*) – *L'hon. Roy McMurtry*
- La juge en chef de la Cour supérieure de justice – *L'hon. Heather Forster Smith*
- Le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario – *L'hon. Brian Lennox*
- Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada – *représenté par Karen Bron*
- Le sous-procureur général de l'Ontario – *Murray Segal*
- Le sous-ministre de l'Éducation – *représenté par Kit Rankin*
- Le président de la Fondation du droit de l'Ontario – *Larry Banack*
- Le trésorier du Barreau du Haut-Canada – *George Hunter*
- Le président de la Société des plaideurs – *représenté par Wendy Matheson*
- Le président de l'Association des bâtonniers de comtés et districts – *représenté par Lou Ann Pope*
- Le président de l'Association du barreau de l'Ontario – *Heather McGee*
- L'ombudsman de l'Ontario – *André Marin*
- La présidente d'Aide juridique Ontario – *Janet Leiper*
- Le vice-président de Ontario History & Social Science Teachers' Association – *représenté par Shannon Simpson*
- La directrice générale de Community Legal Education Ontario – *Julie Mathews*
- La directrice de l'éducation de la Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles – *Danielle McLaughlin*
- Le directeur général de l'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario – *Lenny Abramowicz*
- L'Institute for Catholic Education – *représenté par Angelo Bolotta*
- L'Ontario Principals' Council – *représenté par la présidente désignée, Blair Hilts*
- La directrice générale de l'Ontario Federation of Indian Friendship Centres – *Sylvia Maracle*
- Le ESL/ELD Resource Group of Ontario – *représenté par Neil McGrath*
- Le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario – *représenté par Bruce Elman*
- La directrice générale de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants – *Debbie Douglas*
- Le président de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario – *Daniel Boivin*

Conseil d'administration

- L'hon. Fran Kiteley, *Cour de justice (présidente)*
- L'hon. Ted Ormston, *Cour de justice de l'Ontario*
- John Kromkamp, *conseiller juridique principal, Cour d'appel de l'Ontario*
- Ann Merritt, *Division des services aux tribunaux, ministère du Procureur général*
- Kit Rankin, *directrice, direction de la politique d'évaluation et du curriculum, ministère de l'Éducation*
- Lorne Sossin, *administrateur, Fondation du droit de l'Ontario*
- Allan Hux, *Ontario History & Social Science Teachers' Association*
- Patricia Hatt, *administratrice, Community Legal Education Ontario*
- Susan Scott, *Aide juridique Ontario*
- Marion Boyd, *Barreau du Haut-Canada*
- Angelo Bolotta, *membre*
- Mariette Carrier-Fraser, *membre*

Comités permanents

- Organisation et développement – *présidente* : L'hon. Fran Kiteley
- Éducation et programmes – *co-présidents* : L'hon. Ted Ormston et M. Allan Hux
- Financement – *présidente* : Pat Hatt
- Communications – *président* : John Kromkamp

Personnel

- Sarah McCoubrey – *directrice générale*
- Mary Marrone – *directrice de programmes*
- Sarah Pole – *directrice des communications et des programmes (en congé)*
- Julie Petruzzellis – *directrice des communications et des programmes*
- Nadine Demoe – *administratrice des finances et adjointe générale*



Le ROEJ est financé par des subventions de la Fondation du droit de l'Ontario et de la Fondation Trillium de l'Ontario
Numéro de don de charité : 85548 9134 RR0001



THE ONTARIO TRILLIUM FOUNDATION
LA FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO